# L'éthique, au carrefour entre science et humanité

H24_ethique

**Les possibilités qu'offre la médecine peuvent soulever des questions complexes à l'hôpital. Si l'équipe interdisciplinaire du Conseil d'éthique clinique n'a pas pour vocation de répondre à ces questions, elle invite à la réflexion.**

Rares sont les personnes prêtes à renoncer au progrès médical qui nous remet sur pied après un accident, allonge notre espérance de vie et nous aide à garder une vie active malgré une maladie chronique. Les chercheuses et chercheurs à l'oeuvre dans les différentes spécialités de l'hôpital fribourgeois (HFR) contribuent chaque jour au progrès de la science.

Cependant, faire durer la vie signifie parfois faire durer la souffrance. Ce revers du progrès médical soulève de nouvelles questions : jusqu'où peut aller la médecine ? Est-ce qu'un traitement est encore utile dans une situation donnée ou serait-il plus sensé de l'interrompre ?

C'est pour aborder ces questions qu'il existe un Conseil d'éthique le Dr Cristian Antonescu, président et médecin-chef adjoint de Médecine nucléaire, et Didier Maillard, vice-président et technicien en radiologie médicale (TRM), il favorise l'échange interdisciplinaire sans compétence décisionnelle. Ses treize membres sont sélectionnés en raison de leur profil et non sur la base de leur fonction au sein de l'hôpital. Parmi eux, des représentants du corps médical, du personnel soignant, de l'aumônerie et du personnel administratif de l'HFR. Y siègent également un médecin établi, un juriste externe et une citoyenne ou un citoyen du canton.

Cette particularité permet de garantir que toutes les voix bénéficient du même poids. Ainsi, patient-e-s, familles et équipes médico-soignantes peuvent solliciter le Conseil d'éthique. « Nous veillons au respect des droits du patient, de la patiente, et de la pertinence de la prise en charge globale dans le cadre hospitalier fribourgeois dans des situations nécessitant une réflexion éthique », explique le Dr Cristian Antonescu.

En pratique, le Conseil d’éthique assume deux tâches : rédiger des recommandations, par exemple au sujet du suicide assisté, et délibérer et échanger directement avec les patient-e-s. Le cas échéant, ses membres analysent la situation sur place avant de donner leur appréciation. Il s’agit de comprendre l’histoire de vie de la personne et, en discussion avec elle si cela est encore possible, avec la famille et avec l’équipe médicale, de connaître et de respecter sa volonté. Une volonté que le Conseil se doit de respecter, qu’elle implique d’utiliser tous les moyens médicaux possibles pour maintenir la personne en vie ou au contraire, de stopper les interventions. « Chaque cas est unique, car il est accompagné d’antécédents personnels ou familiaux complexes, indique Didier Maillard. C’est ce qui nous incite à trouver des solutions adéquates à chaque situation. »

Les relations interpersonnelles et la bonne volonté constituent la base de la collaboration au sein de ce Conseil. Ces valeurs ont toujours permis de trouver un consensus. « Personne ne cherche à imposer son point de vue parmi nous », précise le Dr Cristian Antonescu en parlant de l’ambiance générale, avant d’ajouter que « le Conseil d’éthique est bien plus que la somme de nospersonnalités ».

Monika Joss
Spécialités
Étiquettes
H24
Quoi de neuf docteur?